

Image not found or type unknown



Problème d'entreprise familiale en s.a.r.l.

Par **bluelou**, le **24/01/2008** à **11:04**

Bonjour, je voudrais savoir comment faire pour avoir la contrepartie en tant que fille aînée au R.M.I.; membre d'une famille dont le fils cadet a eut la gérance de l'entreprise familiale , ayant un salaire important ;avec tous les avantages en nature ? Mon père prétant que je n'ai droit à rien , donc je suis au R.M.I et je me débat avec le peu d'argent social que l'état me donne ; pendant que tout le reste de la famille vit aisement, sans probleme d'argent . Que faire? Merci de me répondre